



# Rapport d'activités 2025

[www.fussverkehr.ch](http://www.fussverkehr.ch)  
[www.mobilitapietonne.ch](http://www.mobilitapietonne.ch)  
[www.mobilitapedonale.ch](http://www.mobilitapedonale.ch)

## **Impressum**

Mobilité piétonne Suisse – Rapport  
d'activités 2025

Mobilité piétonne Suisse  
Klosbachstrasse 48  
8032 Zurich

tél. : +41 43 488 40 30  
info@mobilitepietonne.ch  
www.mobilitepietonne.ch

Rédaction : Pascal Regli

Traduction : Agnès Camacho-Hübner

Illustrations : Mobilité piétonne Suisse  
(sauf indication contraire)

Zurich, mai 2026

# Rapport d'activités 2025

## Mobilité piétonne Suisse, l'association des piétonnes et des piétons

Mobilité piétonne Suisse s'engage en faveur des besoins et des droits des piétonnes et des piétons dans la planification des déplacements en localité depuis 1975. Notre association professionnelle, reconnue au niveau national, a pour objectif d'assurer que chacune et chacun puisse rejoindre ses destinations quotidiennes par des itinéraires sûrs, agréables et sans obstacles, aujourd'hui comme demain. Nous œuvrons de manière professionnelle et interdisciplinaire en recourant à des approches créatives pour contribuer à une transition de la mobilité, pour une ville équitable et accessible à tout le monde.

Nous contribuons pour cela activement, du point de vue des personnes à pied, au dialogue avec de multiples actrices et acteurs lors de projets et processus relatifs aux transports et à l'aménagement du territoire, au développement régional et communal ainsi qu'aux politiques sociales. Organisés en association, nous avons des membres individuels, collectifs ainsi que des communes membres. Le rapport d'activités donne un aperçu de nos principales activités. Vous trouverez de plus amples informations sur :

[www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch).

## Temps fort de l'année écoulée

En 2025, le 50<sup>e</sup> anniversaire de Mobilité piétonne Suisse a été au cœur des activités. Dans ce cadre, l'histoire des dernières décennies a été retracée dans le « Bulletin Fussverkehr », notre revue associative.

Et, bien entendu, une fête a été organisée, qui a permis de retrouver plusieurs personnes engagées des dernières décennies. Mais cette célébration a également été l'occasion de faire connaissance avec la génération actuelle, tout aussi engagée en faveur de la marche.



# 1 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association Mobilité piétonne Suisse

## Tout a commencé par une initiative populaire

En réalité, tout a commencé avant même la fondation de l'association en 1975. À partir des années 1960, le réseau routier a en effet été fortement développé pour faire face à l'augmentation du trafic automobile. Cette « routification », qui a progressivement morcelé les liaisons piétonnes à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbanisées, a décidé un groupe d'idéalistes déterminés à s'engager en 1972 en faveur d'un réseau continu de chemins pour piétons et de chemins de randonnée pédestre. Le groupe a lancé une initiative fédérale pour la protection de ces chemins, qui a abouti très rapidement.

## Fondation de l'association en 1975

Pour accompagner l'initiative sur le plan politique, le groupe s'est constitué en association sous le nom d'« Association en faveur des bases légales pour les sentiers et chemins pédestres » (ce n'est qu'en 1999 que l'association a pris le nom de « Mobilité piétonne Suisse »). Son objectif : montrer que la marche est un mode de déplacement à part entière ayant toute sa place dans la planification et la politique des transports.



ARF ARBEITSGEMEINSCHAFT RECHTSGRUNDLAGEN FÜR FUSS- UND WANDERWEGE  
ALP ASSOCIATION EN FAVEUR DES BASES LEGALES POUR LES SENTIERS ET CHEMINS PEDESTRES

Logo de l'association lors de sa fondation en 1975

## Votation populaire de 1979

Le 18 février 1979, un contre-projet à l'initiative a été soumis au vote. Le peuple suisse a accepté à une majorité écrasante (78 % de oui contre 22 % de non) un article constitutionnel sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre. Huit ans plus tard, la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) est entrée en vigueur. Une avancée rendue possible grâce à notre association.



Affiches de campagne pour la votation populaire fédérale de 1979

## Promenades urbaines et produits à commander pour le jubilé

En vue de la célébration du jubilé en août 2025, et en préparation de celle-ci, les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat et les groupes régionaux ont organisé diverses activités.

À l'occasion des 50 ans de Mobilité piétonne Suisse, les groupes régionaux et les sections ont préparé, dans leur région, des promenades considérées comme particulièrement intéressantes. Il ne s'agissait pas en premier lieu de promenades touristiques, mais plutôt d'itinéraires peu connus ou de chemins présentant des caractéristiques particulières : joyau caché d'un quartier, liaison méconnue, chemin peu exposé au trafic, promenade sans traversée de route, etc. Autant de promenades à découvrir par soi-même.



Promenade à Lucerne



Promenade à Neuchâtel

Parallèlement, une gamme de produits « Mobilité piétonne Suisse » a été créée : des sacoches élégantes, des chaussettes et des lacets originaux arborant le logo de l'association ou encore des post-its pleins d'humour rappelant qu'il faut laisser les trottoirs libres. Tous ces articles peuvent être commandés en ligne.



Sacoches

Chaussettes

Lacets

Post-it « Merci de laisser les trottoirs libres »



Promenades à télécharger et produits à commander sur : [www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch)



La promenade urbaine a commencé à la Röntgenplatz de Zürich

### Célébration du jubilé en août 2025

Il va sans dire que la célébration du jubilé a démarré à pied. Dès l'après-midi, les personnes intéressées se sont retrouvées pour ouvrir les festivités par une promenade collective. Une visite guidée menée par le « Fussgängerverein Zürich » a offert un aperçu passionnant du 5<sup>e</sup> arrondissement de Zurich.

Nous avons notamment appris qu'il y a 50 ans, plus de 15'000 voitures circulaient chaque jour sur la Röntgenplatz, point de départ de la promenade. Grâce à l'opposition de la population, la fermeture définitive de la place a été obtenue. À l'aide de barrières et de ralentisseurs, le conseiller municipal

zurichois et futur président de Mobilité piétonne Suisse, Ruedi Aeschbacher (alors connu dans toute la Suisse sous le surnom de « Ruedi des ralentisseurs »), a maîtrisé le trafic automobile, alors même que la vitesse maximale autorisée officielle était toujours 60 km/h. Aujourd'hui, la place, entourée de zones 30 et de zones de rencontre, est considérée comme un modèle de super-block. À l'avenir, ceux-ci s'appelleront toutefois « Quartierblöcke » dans la ville de Zurich.

Les festivités se sont poursuivies à la Paulus Akademie. Dans son discours du jubilé plein d'élan, Marionna Schlatter, présidente de Mobilité piétonne Suisse, est revenue sur quelques succès et a partagé plusieurs anecdotes tirées de l'histoire de l'association.

Une suite musicale de Köbi Gantenbein et la « Bandella delle Millelire » a constitué le clou de la soirée. Avec des sonorités évocatrices, des intermèdes pleins d'humour, mais aussi des réflexions stimulantes sur la valeur de la marche, ils ont retracé l'histoire de l'association. L'orchestre a clos la soirée avec le tango entraînant « À pied, pour toujours » !

### Cap sur les 50 prochaines années !

Mobilité piétonne Suisse remercie toutes les personnes qui ont rendu ce jubilé possible, ainsi que ses membres et ses invité-es. Le succès de cette manifestation nous donne de l'élan – mettons-nous en marche pour les 50 prochaines années !



## 2 Projets de Mobilité piétonne Suisse

### Améliorer la qualité des zones de rencontre

Deux projets se sont penchés sur la manière d'insuffler davantage de vie aux zones de rencontre. La Katzenbachstrasse à Zurich-Seebach a été réaménagée en 2025 et transformée en zone de rencontre. La coopérative d'habitation Glattal, propriétaire du lotissement adjacent, souhaite saisir cette opportunité pour renforcer l'occupation de l'espace-rue. Des possibilités d'amélioration ont été explorées dans le cadre d'une démarche participative. Lors de la fête d'inauguration, et au cours de divers ateliers, des idées de mesures de valorisation simples ont été élaborées, comme des peintures au sol et davantage d'offres de jeu pour les enfants.



Fête d'inauguration de la Katzenbachstrasse réaménagée : Mobilité piétonne Suisse y tenait un stand participatif pour recueillir les idées d'amélioration.

Le quartier Glasi à Bülach est un vaste ensemble bâti, occupé depuis 2022, où les rues sont signalées comme zones de rencontre. Bien que plusieurs parkings soient disponibles, le stationnement sauvage est fréquent dans le périmètre. Une démarche participative a permis d'élaborer un concept d'animation du quartier (enquête, réunions d'information et flyers, modification du régime de stationnement, action « journées sans voiture », mesures d'aménagement simples).



Une silhouette « Pietro » indique désormais quel groupe d'usagers et d'usagers de la route est privilégié.

### Effets des véhicules automatisés sur les déplacements à pied

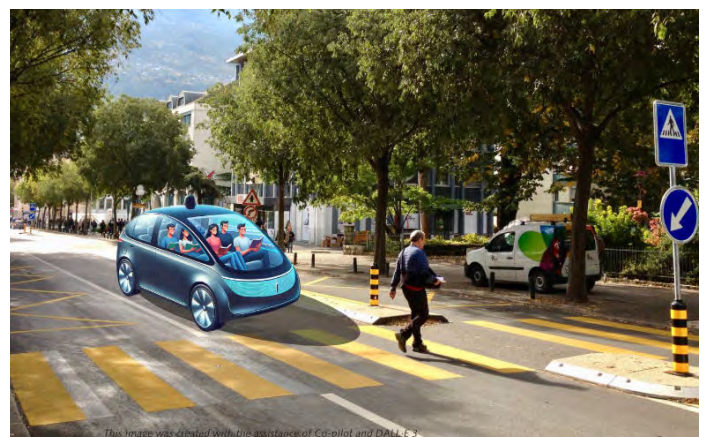
Les véhicules automatisés connaissent un développement rapide, mais leurs effets sur les déplacements à pied ne sont encore que peu pris en compte. Mobilité piétonne Suisse et l'International Federation of Pedestrians ont donc mené une étude sur ce thème, qui comprenait une enquête en ligne sur les attentes de la population, un panel de spécialistes chargé de formuler des recommandations d'action, ainsi qu'une présentation au Global Forum for Road Traffic Safety de la CEE-ONU, afin d'intégrer les résultats dans la réglementation internationale de la circulation routière.

Principaux enseignements de l'enquête :

- Les personnes ayant déjà eu affaire à des véhicules automatisés en ont une opinion plus favorable.
- Une majorité s'attend à une diminution du nombre d'accidents et à une traversée des rues à pied tout aussi facile, voire plus facile.
- Les personnes vivant en zone rurale se montrent plus optimistes quant au recours aux véhicules automatisés que celles vivant en ville.
- La plupart s'attendent néanmoins à une hausse du trafic et à des embouteillages stables ou plus fréquents.
- Beaucoup seraient prêt-es à recourir à des offres de mobilité partagée automatisée plutôt qu'à un véhicule privé.

Les spécialistes ont formulé les recommandations d'action suivantes :

- La sécurité avant tout : imposer des exigences strictes.
- Encourager la mobilité partagée et les transports publics afin de réduire le trafic motorisé et le besoin en espace.
- Réduction générale de la vitesse (30 km/h ou moins).
- Développer les offres de mobilité sans obstacle, en particulier pour les personnes en situation de handicap.
- Veiller à un aménagement de l'espace public plus favorable à la marche, notamment en réduisant les surfaces de stationnement.



Les personnes qui se déplacent à pied ont une opinion plutôt positive de la conduite automatisée.

## Organisation de la première rencontre des délégués piétons cantonaux

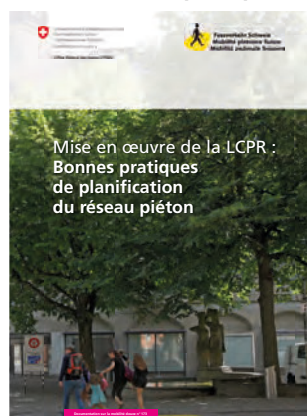
La loi sur les voies cyclables est entrée en vigueur début 2023. Depuis lors, l'OFROU, Mobilité douce, organise la Journée nationale des services vélo. Celle-ci vise, d'une part, à coordonner et à accompagner la mise en œuvre de la loi et, d'autre part, à favoriser une meilleure mise en réseau des spécialistes du domaine du vélo. Au vu de cette expérience positive, le concept a été transposé pour la première fois à la marche en 2025. L'OFROU, Mobilité douce, a mandaté notre association professionnelle pour organiser la première rencontre nationale des délégués piétons cantonaux. L'objectif principal de cette manifestation, bien fréquentée, était de faire progresser la mise en œuvre de la loi sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), près de 40 ans après son entrée en vigueur, dans les cantons et les communes. Les discussions nourries ont principalement porté sur les opportunités et les avantages de la planification des réseaux piétons.



La 1<sup>re</sup> rencontre des délégués piétons cantonaux, qui s'est tenue à Ittigen (BE), a été bien fréquentée.

## Publication « Mise en œuvre de la LCPR – Bonnes pratiques »

Une nouvelle publication de la série de l'OFROU « Documentation sur la mobilité douce » a pu paraître à temps pour la rencontre des délégués piétons cantonaux. À l'aide d'exemples concrets, elle présente aux autorités d'exécution cantonales et communales les avantages et les opportunités qu'offrent l'établissement et la mise à jour des plans du réseau piéton.



Téléchargement:  
[www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch)

## Concepts de bancs publics dans différentes régions

En Suisse alémanique comme en Suisse romande, Mobilité piétonne Suisse a élaboré de nouveaux concepts de bancs publics. Ces projets sont partis du constat qu'une offre suffisante de possibilités de s'asseoir est essentielle à la qualité des espaces publics. En effet, les personnes âgées et celles venant de l'extérieur apprécient les possibilités de rencontre, d'échange et de lien social que les bancs publics leur offrent.

À Lichtensteig (SG), un concept de bancs publics a été élaboré avec le soutien du programme cantonal « Gemeinde bewegt ». Les résultats servent avant tout, outre quelques ajouts, à renouveler le parc de bancs publics existant, la commune ayant développé son propre modèle de banc en collaboration avec des designers et des artisans de la région.



À Boudry (NE), l'analyse a montré qu'il manquait un nombre assez important de bancs publics, surtout dans le centre, le long de l'Areuse et dans les endroits ombragés. L'installation de nombreuses nouvelles mains courantes le long des pentes a également été recommandée. D'autres mesures – allant de simples réparations à des réaménagements plus importants destinés à améliorer la sécurité et la marchabilité – complètent le concept.



Promenade diagnostique collective dans la commune de Boudry.

### 3 Activités de l'association

#### Explorer le potentiel des superblocs pour la marche

Les superblocs de Barcelone ont suscité un vif intérêt. Ce modèle est désormais appliqué dans de nombreuses villes à l'échelle internationale, et, en Suisse aussi, des projets pilotes sont en cours de planification. Afin d'explorer le potentiel des superblocs, mais aussi de mettre en réseau les personnes intéressées et les spécialistes, Mobilité piétonne Suisse a organisé une série de manifestations en 2025. La diversité des thèmes abordés et l'impression produite par les exemples présentés lors des deux webinaires étaient remarquables ; à Berne, il a en outre été possible d'étudier des développements récents sur place. Il est ainsi clairement apparu que les superblocs ne sont pas de simples instruments de modération du trafic, mais bien un outil flexible de développement urbain, englobant des thématiques telles que voisinage, climat, biodiversité, santé, mobilité, sécurité, participation et activités économiques. Du point de vue de Mobilité piétonne Suisse, les efforts consacrés à l'organisation de cette série de manifestations ont valu la peine, car elle a suscité un très vif intérêt. Ce thème sera donc également suivi en 2026.



À Berne, les zones de rencontre constituent des points de départ pour les superblocs.

#### Campagne « Wenn sich Fuss- und Veloverkehr begegnen »

Les personnes à pied et à vélo sont parfois en conflit. Comment apaiser les tensions ? Étant toutes deux reléguées au bord de la chaussée, ces personnes devraient pourtant bien s'entendre. De nombreuses personnes à pied s'irritent toutefois contre les cyclistes,



alors que les statistiques montrent que le véritable danger a quatre roues. C'est pourquoi « Pro Velo Kanton Zürich » a développé, en collaboration avec le service des transports de la Ville de Zurich et Mobilité piétonne Suisse, un clip pour les réseaux sociaux plaidant pour davantage de sérénité et de compréhension mutuelle au sein du trafic.

#### Journée d'étude 2025 « Le futur de la marche »

Au lendemain de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire, principalement tournée vers le passé, la journée d'étude de Mobilité piétonne Suisse s'est penchée sur l'avenir de la marche.



Bernhard Kalteis a présenté le « Masterplan Gehen Österreich ».

La marche gagne en importance en tant que forme de mobilité fondamentale et contribution essentielle à la qualité de vie dans les espaces urbanisés. Dans la pratique, c'est-à-dire lors de la mise en œuvre de projets concrets en faveur de la mobilité piétonne, des difficultés surgissent toutefois régulièrement : bien que développement des réseaux piétons et infrastructures piétonnes plus attrayantes soient souhaitables, leur réalisation reste difficile, et le tournant de la mobilité visé, dans lequel la marche joue un rôle central, s'avère complexe malgré sa nécessité. Dans le cadre de la journée d'étude, la question de savoir comment positionner la marche à l'avenir afin d'en renforcer l'importance a été examinée. Des approches prometteuses venant de Suisse et de l'étranger ont été présentées, comme le « Masterplan Gehen » autrichien (éléments d'une politique moderne de promotion de la marche dans le Bade-Wurtemberg) ou encore les étapes de mise en œuvre d'un Paris plus favorable aux personnes à pied.



Des walkshops ont permis de découvrir plusieurs aménagements intéressants à Zurich-Ouest.

## Jane's Walks 2025 – des promenades dans toute la Suisse

Les Jane's Walks ont lieu partout dans le monde chaque premier week-end du mois de mai. Depuis maintenant cinq ans, Mobilité piétonne Suisse se charge de leur coordination dans toutes les régions du pays. En 2025, plus de 500 personnes ont participé à 33 promenades.



Les Jane's Walks ont aussi beaucoup de succès au Tessin, ici à Minusio

Thèmes abordés :

- réflexion sur les possibilités de s'asseoir à Saint-Sulpice (VD)
- discussions sur les chemins sans trafic motorisé à Fribourg
- promenade consacrée au changement climatique à Aarau
- histoire d'un quartier jardiné aux Ouches à Genève
- développement urbain des 200 dernières années à Minusio (TI)
- et bien d'autres encore...

## Prises de position et fiches d'information

Mobilité piétonne Suisse publie régulièrement sur son site web des articles spécialisés, des fiches d'information et des prises de position. En 2025, la modération du trafic a occupé le devant de la scène, et deux documents de position ont été publiés :

- 30 km/h et marche – Avantages pour les personnes à pied
- Passages piétons et limitation à 30 km/h



## Manifestations organisées par le GPMA

Mobilité piétonne Suisse assure le secrétariat du Groupe parlementaire Mobilité active GPMA, au sein duquel sont représentées les associations nationales concernées. Le GPMA organise des rencontres auxquelles les parlementaires peuvent participer. En 2025, le thème au programme était « Voisines-de-10-minutes : la densité crée la proximité – la proximité met en mouvement ! ». La Dre Sibylle Wälty, responsable du groupe de recherche « ETH Wohnforum – ETH CASE », et Martin Tschirren, directeur de l'Office fédéral du logement (OFL), ont présenté le potentiel de tels voisinages et soumis des recommandations d'action à la discussion.



Rencontre du GPMA 2025 sur le thème « Voisines-de-10-minutes »

## Relations publiques, communication et mise en réseau

Aux échelons local, régional et cantonal, des bénévoles s'efforcent de faire valoir les intérêts de la marche. Cet engagement est extrêmement important, car, sans lui, la population ne prendrait pas conscience des besoins des personnes à pied.

Il s'avère parfois nécessaire de défendre la cause de la marche par la voie judiciaire. À Genève, « Mobilité piétonne Genève », aux côtés d'une coalition d'autres organisations ainsi que du Canton et de la Ville de Genève, a remporté une victoire importante devant le Tribunal fédéral. Il s'agissait du cas suivant : à Genève, le Canton a supprimé une voie automobile sur un tronçon routier et l'a remplacée par une bande cyclable ; une mesure importante pour les personnes à pied, car les vélos circulaient auparavant sur le trottoir. Le TCS, qui s'y est opposé jusqu'à devant le Tribunal fédéral, a été débouté. Cet arrêt confirme le principe fondamental défendu par notre association : le trottoir appartient aux personnes à pied.

## 4 Communication de l'association

Le « Bulletin Fussverkehr » est le média de communication de notre association. Il paraît trois fois par an et est envoyé à nos membres de Suisse alémanique. Il informe sur l'actualité de l'association, les projets, les évolutions et les débats actuels sur le thème de la mobilité piétonne. Les membres de Suisse romande reçoivent pour leur part le bulletin « Rue de l'Avenir ».



La newsletter mensuelle en allemand, français et italien, ainsi que les réseaux sociaux, fournissent également des informations régulières sur d'autres thèmes d'actualité en lien avec la mobilité piétonne.

Sites web de Mobilité piétonne Suisse :

- [www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch)
- [www.schulweg.ch](http://www.schulweg.ch) (en allemand uniquement)
- [www.flaneurdor.ch](http://www.flaneurdor.ch)
- [www.zonederencontre.ch](http://www.zonederencontre.ch)
- [www.mobilite-sante.ch](http://www.mobilite-sante.ch)
- [www.habitatmobilite.ch](http://www.habitatmobilite.ch)
- [www.janes-walk.ch](http://www.janes-walk.ch)

### Nouveau site web

Le nouveau site web de Mobilité piétonne Suisse est en ligne depuis fin août 2025 et arbore un nouveau look. L'objectif était de proposer un design épuré, contemporain et adaptatif, plus moderne, plus clair et plus informatif que l'ancienne version. Jugez-en par vous-même !



## 5 Mobilité piétonne Suisse à l'interne

### Assemblée générale 2025

Dans l'effervescence des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de Mobilité piétonne Suisse, l'assemblée générale, qui s'est tenue à l'issue de la journée d'étude, est presque passée inaperçue. Les affaires de l'association restent réjouissantes et les activités variées. Les personnes présentes ont rendu hommage à Silvio Bonzanigo, qui avait quitté le comité l'année précédente et qui est décédé au printemps 2025, prématurément et de manière soudaine.

### Comité

Au cours de l'année, Mobilité piétonne Suisse a enregistré deux départs au sein du comité, qui ont toutefois pu être compensés par de nouvelles arrivées.



Ursula Schneider Schüttel a annoncé sa démission du comité en vue de l'assemblée générale. Juriste, elle a été conseillère nationale et conseillère communale de Morat. Sa polyvalence, sa solide expérience politique et son vaste engagement associatif ont fait que Mobilité piétonne Suisse a toujours pu compter sur sa collaboration attentive et engagée. Elle n'a jamais hésité à examiner d'un œil critique les finances et les bilans de l'association, et a contribué à faire de la marche un thème au sein de la Berne fédérale. Un grand merci à elle !



Felix Walz a lui aussi quitté le comité. Médecin légiste et cofondateur du groupe de travail sur la mécanique des accidents, il était un expert quasi inégalé en Suisse dans le domaine de la recherche sur les accidents de la circulation routière. À ce titre, il s'est engagé avec conviction en faveur de la sécurité des usagers et usagers les plus vulnérables, à savoir les personnes à pied. Par ses remarques, ses suggestions et son vaste réseau de contacts, qu'il entretient aujourd'hui encore, il a toujours apporté un grand soutien à l'association, notamment sur les questions de sécurité.



Lors de l'assemblée générale, Bettina Noll a été accueillie comme nouvelle membre du comité. Elle est spécialiste en médecine interne générale et médecin de famille. Mère de deux enfants, elle est également conseillère générale de la Ville de Fribourg et membre du groupe régional de « Mobilité piétonne Fribourg ».



Henriette Lutz a également rejoint le comité. Architecte TUM SIA, elle est active dans la recherche et l'enseignement à l'Université technique de Munich (TUM), ainsi qu'à Zurich comme architecte indépendante et auteure. En tant que cofondatrice de Research Walkers, elle s'intéresse depuis 2021 à des promenades expérimentales centrées sur la perception, et participe régulièrement aux Jane's Walks.

### Composition du comité depuis août 2025 :

- Marionna Schlatter, conseillère nationale, sociologue, Hinwil ZH, présidente, depuis 2020
- Eva Schmidt, architecte diplômée, vice-présidente, depuis 2004
- Martine Docourt Ducommun-dit-Boudry, conseillère nationale, géologue environnementale, Neuchâtel, trésorière, depuis 2020
- Daniela Gaspoz-Fleiner, géographe et aménagiste FSU, Lyss, depuis 2022
- Sandor Horvath, avocat, Ebikon, depuis 2013
- Henriette Lutz, architecte TUM, Zurich, depuis 2025
- Bettina Noll, spécialiste en médecine interne générale et médecin de famille, Fribourg, depuis 2025
- Samuel Urech, MSc ETH en développement territorial et systèmes d'infrastructure, depuis 2024

## 6 Secrétariat et groupes régionaux

### Secrétariat

Sept personnes travaillent au secrétariat de Zurich, toutes à temps partiel. En 2025, cela représentait un taux d'occupation cumulé de 430 %. Plusieurs stagiaires et personnes effectuant leur service civil ont également soutenu l'équipe au cours de leur travail pour notre association professionnelle.



Luci Klecak, qui dirigeait depuis 2005 l'administration et la gestion financière de Mobilité piétonne Suisse, a pris sa retraite fin avril 2025. Défendre avec conviction la marche pendant 20 ans, travailler avec compétence et rigueur, être la personne de référence pour toutes les préoccupations, grandes ou petites, internes comme externes,

et entretenir des relations amicales avec tout l'entourage ne va pas de soi. Le comité et l'équipe de Mobilité piétonne Suisse remercient Luci Klecak pour son engagement sans faille.



Depuis avril 2025, Simone Vogel travaille au secrétariat de Mobilité piétonne Suisse, dont elle a repris la direction. En tant que collaboratrice du centre Limita, une organisation à but non lucratif active dans la prévention des abus sexuels, elle a acquis une vaste expérience dans tous les aspects essentiels de la gestion administrative d'une

organisation d'utilité publique, et dispose ainsi de solides atouts pour assumer les tâches de l'association.

Composition de l'équipe en 2025 :

- Pascal Regli, planificateur en transports SVI, directeur
- Dominik Bucheli, géographe diplômé, chef de projet
- Charlotte Hauri, Masters of Arts in Geography and Urban Studies, cheffe de projet
- Luci Klecak, finances et administration (jusqu'à avril 2025)
- Jenny Leuba, lic. en géographie, cheffe de projet Romandie, directrice adjointe
- Flore Maret, Master en durabilité, cheffe de projet
- Jordi Riegg, MSc FHO Raumentwicklung, Représentante di Mobilita pedonale nella Svizzera italiana
- Simone Vogel, finances et administration (depuis avril 2025)

### Secrétariats

- Mobilité piétonne Suisse, 1000 Lausanne, [www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch), [secretariat@mobilitepietonne.ch](mailto:secretariat@mobilitepietonne.ch)
- Mobilità pedonale Svizzera, 6900 Lugano, [www.mobilitapedonale.ch](http://www.mobilitapedonale.ch), [segretariato@mobilitapedonale.ch](mailto:segretariato@mobilitapedonale.ch)

### Sections, groupes régionaux et personnes de contact

Les groupes régionaux représentent les intérêts des personnes à pied directement sur le terrain. Leurs activités incluent la participation à différents comités cantonaux, régionaux ou municipaux. Les groupes régionaux prennent position sur des projets, des modèles et des concepts. On peut notamment souligner les activités du groupe « Mobilité piétonne Genève » : dans le cadre du festival « Explore Demain », celui-ci a organisé une manifestation consacrée à la manière dont les besoins des enfants pourraient être mieux pris en compte dans les processus de planification.



Les enfants sortent de moins en moins seuls.

Mobilité piétonne Suisse est représentée dans de nombreuses régions par des sections, des groupes régionaux et des personnes de contact :

- Fussverkehr Region Aargau  
[aargau@fussverkehr.ch](mailto:aargau@fussverkehr.ch)
- Fussverkehr Region Basel  
[basel@fussverkehr.ch](mailto:basel@fussverkehr.ch)
- Fussverkehr Kanton Bern  
[bern@fussverkehr.ch](mailto:bern@fussverkehr.ch)
- Fussverkehr Region Luzern  
[luzern@fussverkehr.ch](mailto:luzern@fussverkehr.ch)
- Mobilité piétonne Canton de Genève  
[geneve@mobilitepietonne.ch](mailto:geneve@mobilitepietonne.ch)
- Mobilité piétonne Canton de Vaud  
[vaud@mobilitepietonne.ch](mailto:vaud@mobilitepietonne.ch)
- Mobilité piétonne Fribourg  
[fribourg@mobilitepietonne.ch](mailto:fribourg@mobilitepietonne.ch)

### Personnes de contact

- Mobilité piétonne Canton de Neuchâtel  
[neuchatel@mobilitepietonne.ch](mailto:neuchatel@mobilitepietonne.ch)
- Fussverkehr Kanton St.Gallen, [st.gallen@fussverkehr.ch](mailto:st.gallen@fussverkehr.ch)
- Mobilité piétonne Canton de Valais, [valais@mobilitepietonne.ch](mailto:valais@mobilitepietonne.ch)
- Fussverkehr Winterthur, [winterthur@fussverkehr.ch](mailto:winterthur@fussverkehr.ch)

# 7 Comptes annuels 2025

## Recommandations de SWISS GAAP RPC 21

### Remarques générales

Les revenus provenant des cotisations des membres et des dons s'élevaient à CHF 127'431.61 en 2025, chiffre légèrement supérieur à l'année précédente (CHF 121'130.00). Les recettes liées aux projets varient d'une année à l'autre en fonction des phases des projets, et s'élevaient à CHF 448'892.63 durant la période sous revue. En 2025, le chiffre d'affaires s'élevait à CHF 923'088.24. Cette baisse par rapport à l'année précédente s'explique par la fin de grandes campagnes dans le domaine de la sécurité routière.

Les contributions des pouvoirs publics reposent sur des conventions de prestations avec la Confédération et les cantons pour des prestations spécialisées récurrentes (journées d'étude, élaboration de documents de référence, conseil, etc.). Au cours de l'exercice, elles se sont élevées à CHF 328'240.00, restant ainsi globalement stables par rapport à l'année précédente. Le compte d'exploitation 2025 est clos avec un solde positif de CHF 23'492.51. Ce montant sera crédité au capital de l'organisation.

### Prestations non rémunérées

Le comité s'investit bénévolement. En 2024, son engagement correspondait à un total d'environ 42 jours, un chiffre similaire à celui de 2024. Des frais effectifs de CHF 253.40 ont été remboursés (CHF 1'147.00 l'année précédente).

### Principes de comptabilité

La comptabilité est tenue conformément aux recommandations de Swiss GAAP RPC et RPC 21, et correspond au Code des obligations suisse ainsi qu'aux dispositions figurant dans les statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle des actifs et des produits. L'évaluation suit le principe de l'appréciation individuelle des actifs et des passifs. L'application de cette recommandation, conçue pour les organisations d'utilité publique, est un gage de qualité et garantit une transparence accrue. Ces objectifs sont notamment atteints grâce à la présentation de l'évolution des fonds, avec ou sans affectation, et aux informations relatives aux charges administratives et au dédommagement des organes directeurs.

### Fonds de Mobilité piétonne Suisse

Fin 2025, l'association disposait de six fonds. Ils correspondent aux affectations décidées par le comité, et sont en majeure partie alimentés par des financements et des dons externes. Ils sont présentés séparément dans les comptes annuels et se répartissent comme suit :

- Projets dans le domaine Documentation des infrastructures, menés hors de la convention de prestations convenue avec l'OFROU, Domaine Mobilité douce.
- Projets dans le domaine Sécurité routière.
- Projets divers sur des thématiques larges en lien avec la marche.
- Projets internationaux, y compris la représentation au sein d'organes internationaux des Nations Unies traitant de la marche dans un cadre général.
- Cas juridiques pertinents pour les intérêts généraux des personnes à pied.
- Projets internes à l'association.

### Nom, forme juridique et siège

L'Association Mobilité piétonne Suisse est une association au sens des art. 60 et suivants CCS. Son siège est à Zurich.

<b>Bilan au</b>		<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
en CHF			
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	1	961'704.90	1'132'683.91
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	255'897.33	264'878.27
Autres créances à court terme		-	-
Comptes de régularisation actifs		16'085.70	6'357.20
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>1'233'687.93</b>	<b>1'403'919.38</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Dépôt de garantie de loyer		3'068.55	3'067.95
Immobilisations corporelles meubles	3	7'604.13	3'176.68
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>10'672.68</b>	<b>6'244.63</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>1'244'360.61</b>	<b>1'410'164.01</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	4	21'612.09	255'218.08
Comptes de régularisation passifs		110'143.43	52'355.00
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>131'755.52</b>	<b>307'573.08</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Domaine documentation infrastructures	5	102'166.76	120'259.45
Domaine sécurité routière		144'932.83	106'467.08
Projets divers		349'917.70	370'417.69
Domaine international		2'132.34	-202.80
Domaine affaires juridiques		22'483.50	26'997.15
Domaine projets internes à l'association		35'629.80	46'802.71
<b>Total des fonds affectés</b>		<b>657'262.93</b>	<b>670'741.28</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital libre généré			
État au 1er janvier		431'849.65	377'837.33
Résultat de l'exercice	6	23'492.51	54'012.32
État au 31 décembre		455'342.16	431'849.65
<b>Total du capital de l'organisation</b>		<b>455'342.16</b>	<b>431'849.65</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>1'244'360.61</b>	<b>1'410'164.01</b>

<b>Compte d'exploitation</b>		<b>comptes 2025</b>	<b>comptes 2024</b>
<b>Produits</b>			
Cotisations des membres et dons	7	127'431.61	121'130.00
Dons de fondations et legs	8	-	-
Contributions affectés à des projets	9	448'892.63	879'392.70
Contributions des collectivités publiques pour prestations récurrentes	10	328'240.00	326'200.00
Produits des activités de l'organisation	11	2'423.00	6'660.72
Produits divers	12	16'101.00	16'318.45
<b>Total des produits</b>		<b>923'088.24</b>	<b>1'349'701.87</b>
<b>Charges</b>			
<b>Charges directes liées aux projets</b>			
Frais généraux et prestations externes de tiers		-164'172.42	-583'775.66
Mandats externes	13	-27'733.60	-31'991.55
<b>Total des charges directes liées aux projets</b>		<b>-191'906.02</b>	<b>-615'767.21</b>
<b>Charges indirectes liées aux projets et charges administratives</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires / charges sociales	14	-510'770.10	-447'122.53
Autres charges de personnel	15	-21'875.70	-25'944.70
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>-532'645.80</b>	<b>-473'067.23</b>
<b>Charges liées à l'association / services aux membres</b>			
Charges liées aux activités régionales	16	-11'716.45	-19'040.07
Charges liées aux activités de l'association	17	-49'815.72	-25'497.82
Bulletin de l'association / publicité	18	-57'682.51	-22'819.50
Organes de l'association		-6'003.00	-1'530.75
<b>Total des charges liées à l'association / services aux membres</b>		<b>-125'217.68</b>	<b>-68'888.14</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de fonctionnement	19	-59'517.95	-58'321.91
Autres charges	20	-3'538.90	-1'360.00
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-63'056.85</b>	<b>-59'681.91</b>
<b>Total des charges indirectes liées aux projets et charges administratives</b>		<b>-720'920.33</b>	<b>-601'637.28</b>
<b>Total des charges avant résultat financier et variations des fonds</b>		<b>-912'826.35</b>	<b>-1'217'404.49</b>
<b>Résultat avant résultat financier et variations des fonds</b>		<b>10'261.89</b>	<b>132'297.38</b>
Produits financiers	21	3.60	7.66
Charges financières	22	-251.33	-345.47
<b>Résultat avant variations des fonds</b>		<b>10'014.16</b>	<b>131'959.57</b>
Attribution aux fonds affectés	5	-517'892.63	-929'392.70
Prélèvement sur les fonds affectés	5	531'370.98	851'445.45
<b>Résultat après variations des fonds</b>		<b>23'492.51</b>	<b>54'012.32</b>
<b>Total des charges</b>		<b>899'595.73</b>	<b>1'295'689.55</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>23'492.51</b>	<b>54'012.32</b>

## Explication de certains postes des comptes annuels 2025

1. Liquidités : valeur nominale des avoirs postaux et bancaires.
2. Créances résultant de livraisons et de prestations : les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. À la date du bilan, aucune correction de valeur n'a été effectuée sur la base des entrées de la nouvelle année et de l'expérience des années précédentes. Total des créances auprès des collectivités publiques : CHF 235'027.65.
3. Immobilisations corporelles meubles : les immobilisations corporelles meubles d'une valeur supérieure à CHF 1'000 sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties chaque année à hauteur de 30 % de leur valeur comptable. Au cours de l'exercice, une nouvelle imprimante et un ordinateur portable ont été acquis.
4. Dettes résultant de livraisons et de prestations : les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. À la date du bilan, aucune dette n'existe envers les collectivités publiques, à l'exception de CHF 727.20 dus à l'Office fédéral du service civil (taxe pour l'engagement d'un-e civiliste), mais envers des partenaires dans des projets financés par des tiers. Les contributions des collectivités publiques affectées qui n'ont pas encore été utilisées figurent dans les postes des fonds en question.
5. État des variations des fonds en CHF :

### État des variations des fonds

en CHF

2025	Solde initial	Apports	Attribution interne	Utilisation	Solde final
Documentation infrastructures	120'259.45	147'417.08	10'000	-185'509.77	102'166.76
Sécurité routière	106'467.08	79'434.15		-40'968.40	144'932.83
Projets divers	370'417.69	216'250.60		-236'750.59	349'917.70
International	-202.80	5'790.80		-22'455.66	2'132.34
Affaires juridiques	26'997.15	-	-	-4'513.65	22'483.50
Projets internes à l'association	46'802.71	-	30'000.00	-41'172.91	35'629.80
Fonds affectés	670'741.28	448'892.63	69'000.00	-531'370.98	657'262.93

2024	Solde initial	Apports	Attribution interne	Utilisation	Solde final
Documentation infrastructures	100'397.90	59'857.00		-49'995.45	120'259.45
Sécurité routière	101'741.13	478'543.75		-473'817.80	106'467.08
Projets divers	315'639.65	304'162.00	-	-249'383.96	370'417.69
International	18'946.40	36'829.95	-	-55'979.15	-202.80
Affaires juridiques	26'068.95	-		-4'071.80	26'997.15
Projets internes à l'association	30'000.00	-		-18'197.29	46'802.71
Fonds affectés	592'794.03	879'392.70	50'000.00	-851'445.45	670'741.28

- a) Fonds pour les projets dans le domaine Documentation des infrastructures : prestations qui ne relèvent pas de la convention de subvention générale avec l'OFROU, Domaine Mobilité douce, entre autres : site web zonederencontre.ch, Mise en œuvre de la LCPR – Bonnes pratiques, Journée d'étude Mobilité piétonne Suisse, Module de cours HEIG « Aménagements piétons », *European Masterplan Walking*, prestations pour le Canton de Saint-Gall.
- b) Fonds pour les projets dans le domaine Sécurité routière : mesures de prévention : campagne sur le chemin de l'école « Arrêtez-vous pour les écolier-ère-s » et campagne « Restez mobiles, en toute sécurité ! ».
- c) Fonds pour des projets divers, entre autres : Jane's Walk, planification du réseau de chemins piétons de Prilly, concepts de bancs publics à Neuchâtel / Bülach / Cugy / Saint-Blaise / Wald / Lichtensteig / canton d'Uri, étude Modus sur la conduite automatisée.
- d) Fonds dédié aux projets internationaux : ce fonds a été créé à la suite d'un don. Grâce à lui, une représentation des piétonnes et des piétons dans les organes des Nations Unies traitant de la marche à l'échelle mondiale est actuellement assurée.
- e) Fonds pour les affaires juridiques : ce fonds est destiné à la défense des droits fondamentaux des piétonnes et des piétons, y compris sur les onéreuses voies juridiques.
- f) Fonds pour des projets internes : le fonds est dédié au financement de projets liés au développement de l'association. Il s'agit notamment de projets dans les domaines de l'élaboration de la stratégie, de la communication, de la recherche de fonds auprès de fondations, ainsi que d'autres mesures destinées à renforcer le travail de l'association.

6 État des variations du capital : l'exercice a été bouclé sur un bénéfice de CHF 23'492.51. Ce montant sera affecté au capital de l'organisation.

## État des variations du capital

en CHF

2025	Solde initial	Attribution interne	Utilisation	Solde final
Capital libre généré	431'849.65	-	-	431'849.65
Résultat de l'exercice	-	-	23'492.51	23'492.51
<b>Capital d'organisation</b>	<b>431'849.65</b>	<b>-</b>	<b>23'492.51</b>	<b>455'342.16</b>

2024	Solde initial	Attribution interne	Utilisation	Solde final
Capital libre généré	377'837.33	-	-	377'837.33
Résultat de l'exercice	-	-	54'012.32	54'012.32
<b>Capital d'organisation</b>	<b>377'837.33</b>	<b>-</b>	<b>54'012.32</b>	<b>431'849.65</b>

- 7 Cotisations des membres et dons : le montant total des cotisations et des dons a augmenté de CHF 6'302 en 2025 par rapport à l'année précédente. Les cotisations des membres individuels et collectifs se sont élevées à CHF 92'076. En janvier 2025, Mobilité piétonne Suisse comptait 150 communes membres. Au cours de l'année, une commune a rejoint notre association et une commune a résilié son adhésion. Les cotisations des communes membres, proportionnelles à leur nombre d'habitantes, ont apporté CHF 35'355.00 en 2025.
- 8 Mobilité piétonne Suisse reçoit, de manière irrégulière, des contributions non affectées de la part de fondations, ainsi que des legs. En 2025, aucun legs n'a été reçu.
- 9 Produits liés aux projets résultant de mandats ou de conventions spécifiques (avec la Confédération, les cantons, les communes, le Fonds de Sécurité Routière, etc.), ainsi que d'autres soutiens tels que des fondations, des fonds de loterie, des sponsors, etc.
- 10 Conventions de prestations avec la Confédération et les cantons pour prestations récurrentes.
- 11 Honoraires pour conférences, expertises, conseil, jurys, etc.
- 12 Produits divers : revenus de la sous-location / produits exceptionnels.
- 13 Mandats régionaux externes pour Rue de l'Avenir, pour les travaux effectués dans les cantons de Saint-Gall et du Tessin, ainsi que pour des travaux de traduction.
- 14 En 2025, Mobilité piétonne Suisse a employé au total sept collaboratrices et collaborateurs fixes à différents taux d'occupation, ce qui a correspondu en moyenne à environ 4,1 équivalents temps plein. Deux stagiaires ont en outre assisté le secrétariat pendant plusieurs mois. Quatre civilistes ont également été engagés pour des missions d'une durée limitée et réparties sur toute l'année.
- 15 Frais de déplacement, indemnités liées au service civil.
- 16 Charges liées aux groupes régionaux et aux sections de Mobilité piétonne Suisse dans les cantons de Berne, Lucerne, Argovie, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais. CHF 30'000 sont budgétisés chaque année pour le domaine Activités régionales.
- 17 Affiliations à des associations partenaires, frais liés à la participation à des groupes de travail.
- 18 Bulletin « Fussverkehr », contribution au bulletin « Rue de l'Avenir », publicité et matériel publicitaire pour Mobilité piétonne Suisse.
- 19 Loyer, informatique, téléphone, fournitures de bureau, mise à jour du site web, etc.
- 20 Amortissements pour un montant de CHF 3'538.90.
- 21 Produits des intérêts sur les comptes postaux et bancaires.
- 22 Frais de PostFinance et frais bancaires.

### Informations supplémentaires obligatoires

Actifs sous forme de garantie de loyer : le montant des actifs sous forme de garantie de loyer (caution) s'élève CHF 3'068.55 (année précédente : CHF 3'067.95).

Gartenstrasse 25  
Postfach  
CH-8027 Zürich

Telefon +41 44 454 36 66  
E-Mail: info@ryser-audit.ch

An die  
Vereinsversammlung des  
Vereins Fussverkehr Schweiz  
Klosbachstrasse 48  
8032 Zürich

Zürich, 30. April 2026 cr/c

## **Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang) des Vereins Fussverkehr Schweiz für das am 31. Dezember 2025 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht keiner Prüfungspflicht der Revisionsstelle.

Für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21, den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung kein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 vermittelt und nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

**RYSER AUDIT AG**

Christian Ryser  
Revisionsexperte  
(Leitender Revisor)

**Beilage**  
Jahresrechnung





**Fussverkehr Schweiz**  
**Mobilité piétonne Suisse**  
**Mobilità pedonale Svizzera**